

AUTORISATION DE PRISE DE VUE, EXPLOITATION ET DIFFUSION

Je soussigné (nom/prénom)
demeurant
□ autorise le Service des Sports de la Mairie de Roissy-en-France
□ n'autorise pas le Service des Sports de la Mairie de Roissy-en-France
- à me prendre en photos /vidéos
- à faire des prises de vues de mon enfant (nom)
 à exploiter et diffuser les prises de vues : dans le magazine municipal
 lors d'expositions photographiques municipales, locales sur le site internet de la commune et sa plate-forme vidéo sur les supports de l'office de tourisme (site internet, brochures, etc.)
- sur tout document municipal.

Dès l'inscription, l'élève (ou son responsable majeur si l'élève est mineur) autorise le service communication de la Mairie de Roissy-En-France (ou le photographe et agents mandatés par le service) à photographier, exploiter et diffuser d'éventuelles photos de lui. Ces prises de vues pourront être diffusées sur tous les supports de communication de la ville ; supports print (affiches, guides, magazine, guides, etc.) ou numériques (site internet de la commune, plateforme vidéo, newsletter, réseaux sociaux, écrans numériques, etc.). Ces photos pourront être également présentées lors d'expositions photographiques municipales et utilisées sur les supports de communication de l'Office de Tourisme Grand Roissy.

Ces photographies ne seront ni divulguées ni transmises à des tiers. Conformément à l'article 40 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dite loi « Informatiques et Libertés », et au règlement européen n°2016/679, vous disposez d'un droit de consultation, de modification et de suppression de vos données personnelles que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication au 01 34 29 43 00

Cette autorisation est valable à titre gracieux, pour un territoire illimité et sans limitation de durée à compter de la signature du formulaire d'autorisation.

Ce document est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Le:

Signature / signature du représentant légal

(Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »)